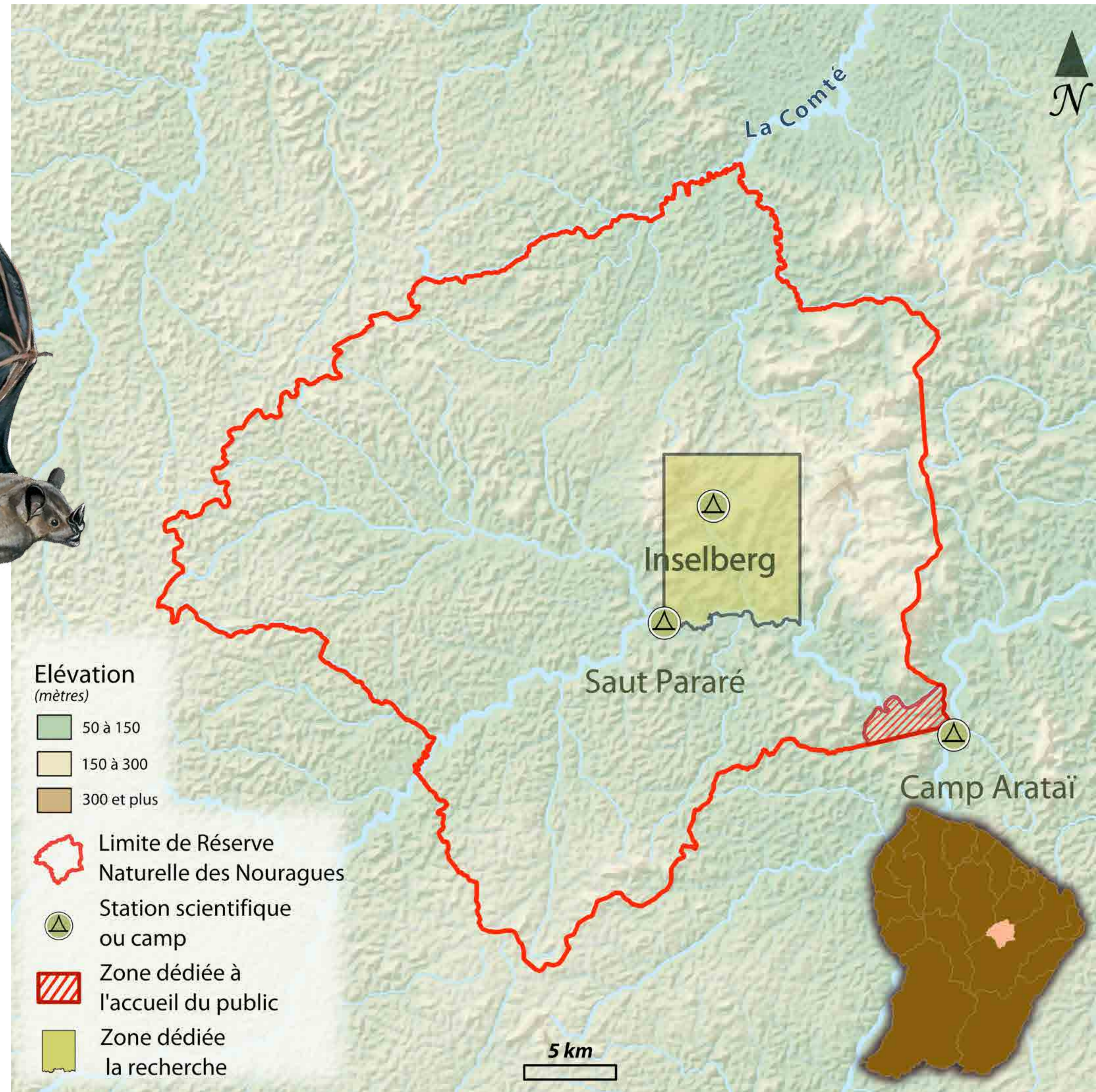
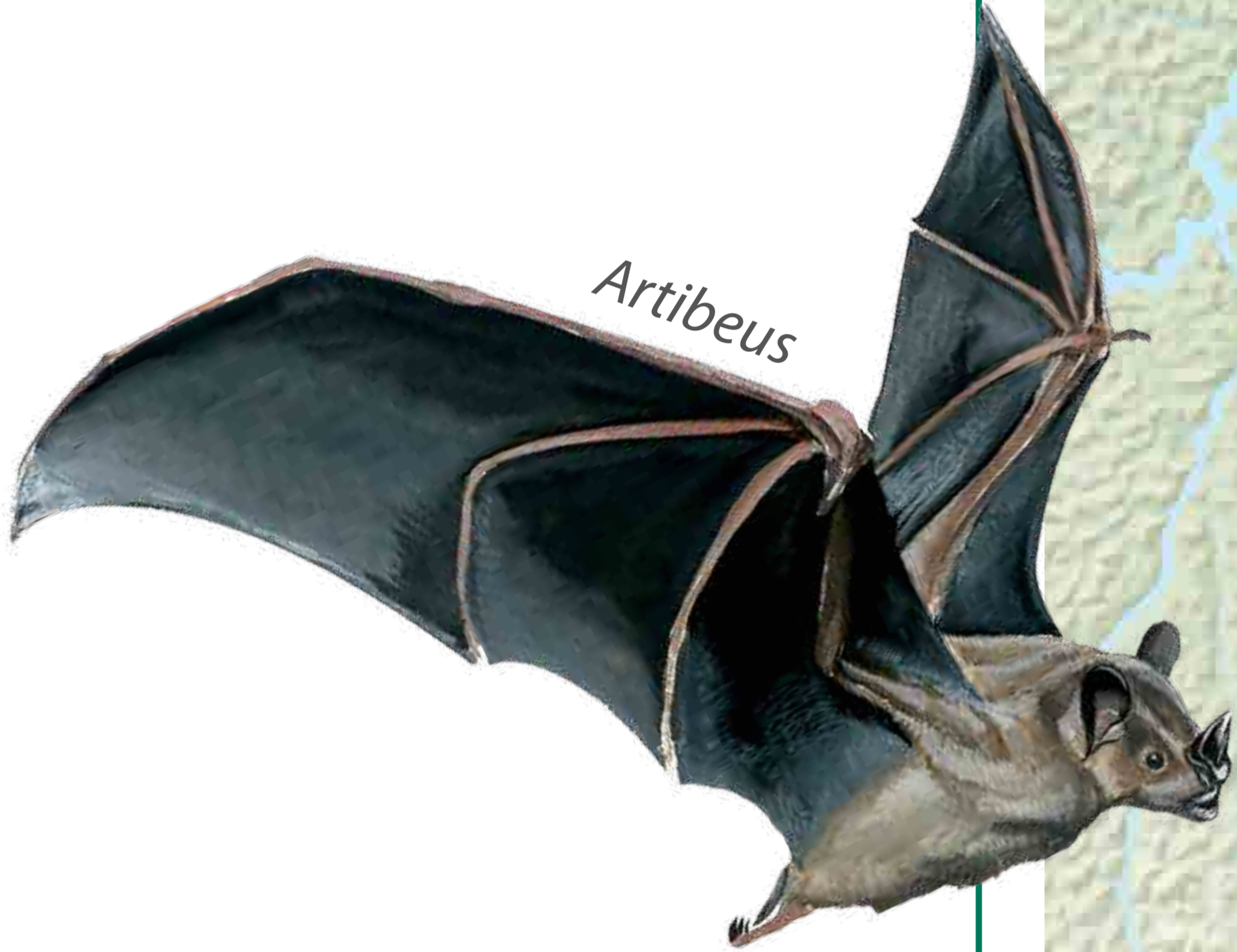
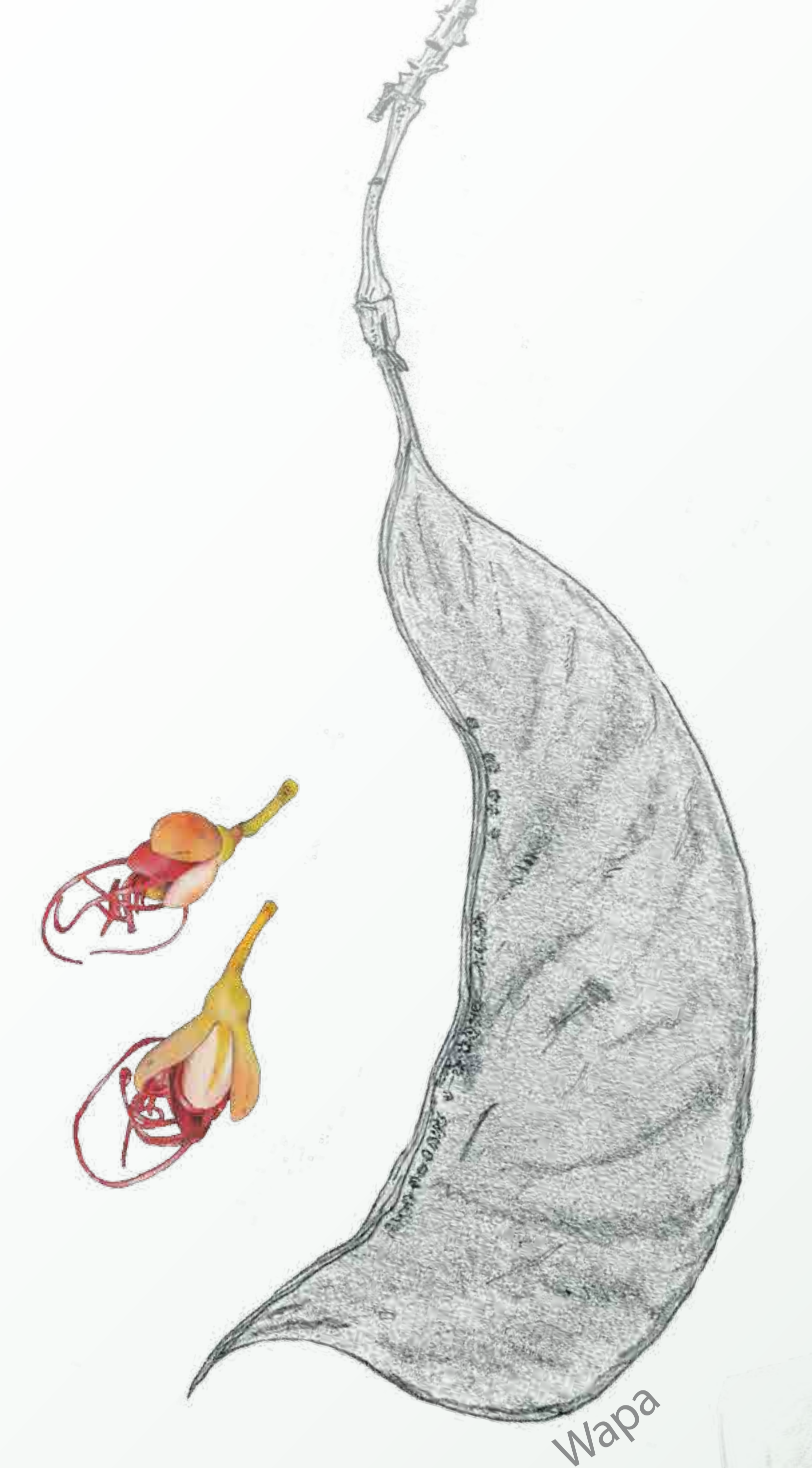




Réserve Naturelle NOURAGUES



Située au cœur de la forêt guyanaise entre le fleuve Approuague et la Comté, la Réserve Naturelle Nationale des Nouragues, créée en 1995, s'étend sur plus de 105 000 hectares, ce qui en fait la deuxième plus grande Réserve Naturelle française.

Un observatoire de la biodiversité de renommée internationale

Protégeant un vaste secteur de forêt tropicale et les espèces qui l'occupent, la Réserve des Nouragues est une référence à l'échelle mondiale pour l'étude des forêts tropicales humides. Sa faune, sa flore, ainsi que la mosaïque de milieux rencontrés (savane roche, forêt de liane, pinotière...) en font un site exceptionnel, considéré comme haut lieu de biodiversité.

En raison de la présence de deux stations scientifiques, la création de la réserve répondait aussi au souhait de consacrer un espace protégé à l'étude du fonctionnement des écosystèmes forestiers et de mettre en place une interface entre le monde de la recherche et le public.

Le CNRS, en lien étroit avec la Réserve, mène aux Nouragues des travaux sur les écosystèmes et les espèces, et accueille de nombreux chercheurs venus du monde entier.

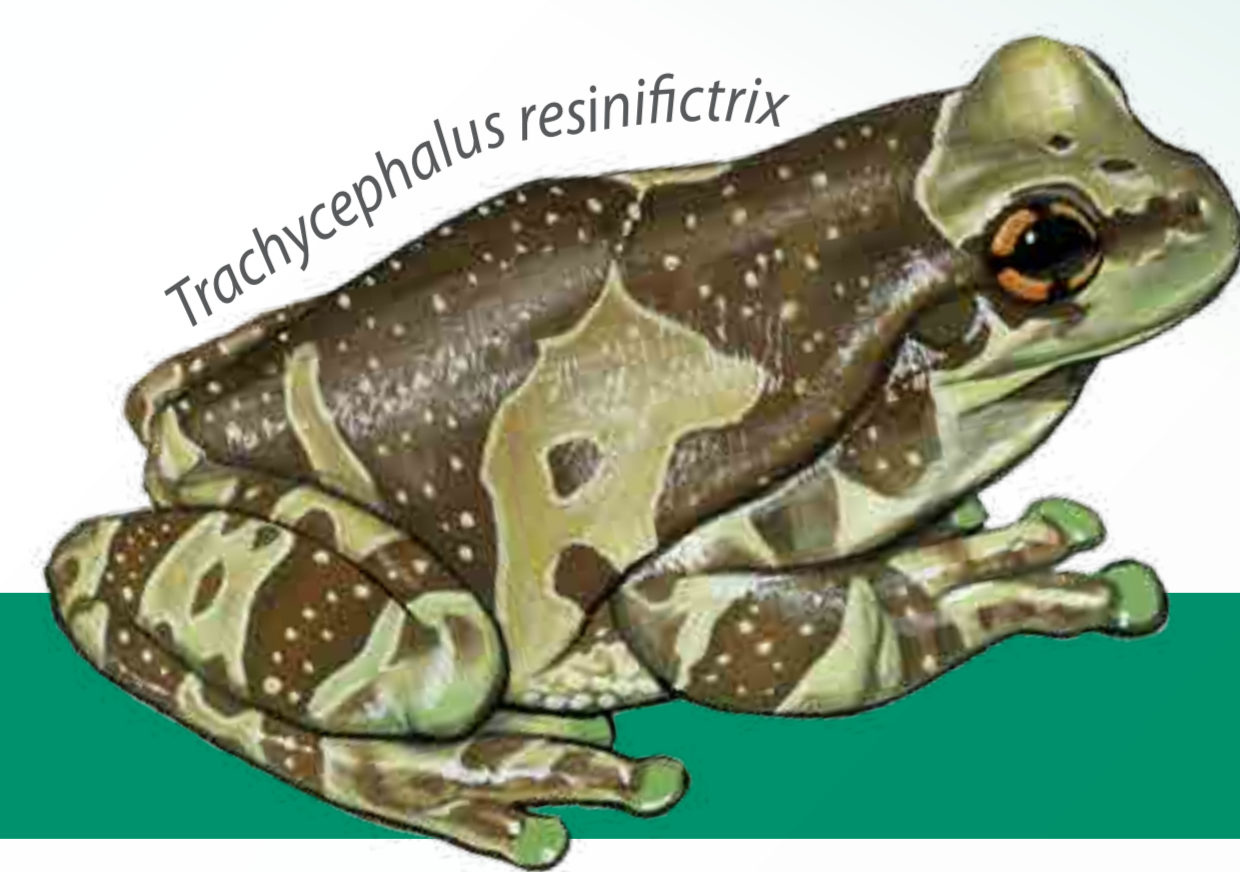
La réserve participe à la vulgarisation de ces connaissances et sensibilise le public, notamment scolaire, à la protection de l'environnement.

Ce partenariat est un véritable pont entre la gestion de la biodiversité et la recherche scientifique.

Un peu d'histoire

Chargé d'histoire, le territoire des Nouragues a été marqué par la présence des amérindiens 'Nourak'. La réserve tient son nom en mémoire de ses premiers habitants. Les Nouragues ont ensuite été témoins de l'exploitation du bois de rose, de la gomme de Balata et de l'or.

Ensemble protégeons notre biodiversité!



La Réserve Naturelle des Nouragues est un espace protégé : il est interdit d'y pénétrer sans autorisation.

Décret ministériel N°95-1299 du 18/12/1995



OFFICE NATIONAL DES FORETS
Réserve de Montabo, BP 7002
97307 Cayenne

